

# Fécondité et naissances précoces dans un département d'outre-mer

## Comparaisons entre l'île de la Réunion et la métropole

---

Didier BRETON

L'île de la Réunion, département français depuis 1946, a connu une véritable révolution démographique au cours des décennies 1960 et 1970 passant en à peine deux décennies d'une fécondité quasi naturelle à une fécondité dirigée (Festy, 1983). Depuis, la fécondité continue à baisser, gardant en héritage du modèle passé une des intensités les plus fortes mesurées en France, notamment aux jeunes âges. Seule la Guyane a des indices supérieurs (Beaumel *et al.*, 2002). Les Réunionnaises, quel que soit leur parcours migratoire conservent une fécondité supérieure aux métropolitaines et la répartition des naissances des migrantes dans le temps dépend fortement de la date et de la durée de migration.

Près d'une Réunionnaise sur cinq née en 1985 aura un enfant avant 20 ans<sup>(1)</sup>, c'est plus de quatre fois plus qu'en France métropolitaine<sup>(2)</sup>. Le taux de fécondité des Réunionnaises entre 15-19 ans tout comme le nombre de naissances de mères de moins de 20 ans est à peu près stable depuis plus de dix ans. En 2000, alors que les naissances enregistrées dans l'île représentent à peine 2 % des naissances françaises, 8 % de celles de mères de 15-19 ans sont enregistrées dans ce département d'outre-mer.

Les données de l'enquête menée en 1997 (Annexe I) aident à comprendre le phénomène des naissances précoces dans l'île. Nous procéderons en deux temps pour cela. L'arrivée des premières naissances de mères jeunes est tout d'abord confrontée à l'arrivée des quatre autres événements constituant les trajectoires d'entrée dans la vie adulte : la sortie du système scolaire, la décohabitation, la première mise en union et le premier emploi puis nous étudierons l'arrivée des premières naissances à l'issue de la sortie du système scolaire.

---

(1) À condition que les naissances avant 20 ans soient exclusivement ou très majoritairement des naissances de rang 1.

(2) Même les départements métropolitains qui présentent les taux de fécondité avant 20 ans les plus forts (Ardennes, Pas-de-Calais, Aisne, Nord, Somme, Yonne, Seine-Saint-Denis) ont des indices deux fois inférieurs aux indices réunionnais.

Les résultats de ces deux analyses montrent que les naissances précoces à la Réunion s'intègrent généralement dans des trajectoires de type « familiales ». Ces résultats confirmeraient l'hypothèse d'un modèle dominant à la Réunion mais minoritaire en métropole, de grossesses précoces comme un moyen d'accéder à une reconnaissance et un statut social valorisant pour des jeunes femmes en situation d'échec scolaire ayant peu d'espoir d'insertion professionnelle (Le Van, 1998). À l'image de la situation dans les pays occidentaux, les grossesses précoces sont aussi à la Réunion un marqueur de pauvreté et de précarité sociale mais pas de manière systématique.

## I. – Évolution de la fécondité dans les générations

### 1) Une fécondité avant 25 ans toujours élevée

Après une longue période de maintien des taux de fécondité par âge à un niveau très élevé, la chute est ensuite spectaculaire et généralisée entre 1963 et 1970. Elle s'explique principalement par l'adoption en masse des pratiques contraceptives modernes et un recours à l'avortement légal. Le rythme est moins soutenu durant la décennie 1970 et entre 1980 à 1995 les taux se stabilisent au-delà de 30 ans, compensant en partie la baisse aux plus jeunes âges. Depuis 1996, les taux sont quasi stables voire croissants à certains groupes d'âges (figure 1).

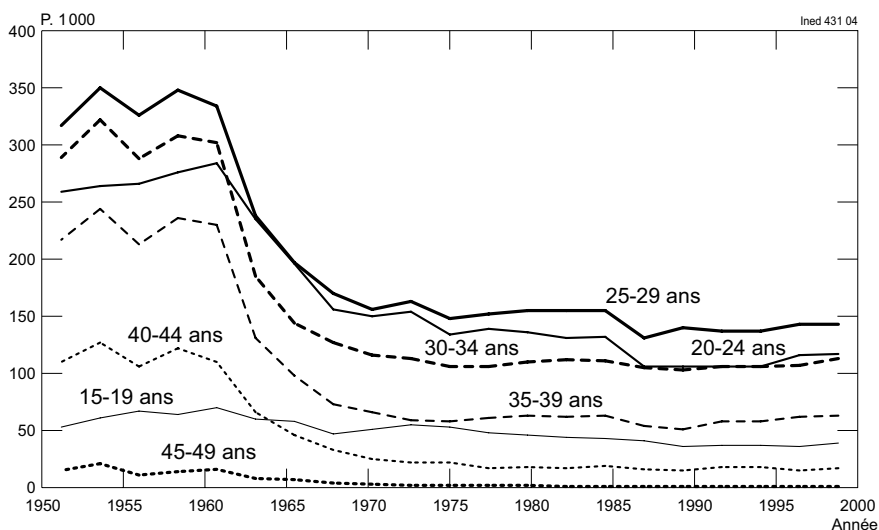


Figure 1. – Évolution des taux de fécondité par âge.  
La Réunion, 1955-2000

Source : Insee, état civil.

II. 7. – FÉCONDITÉ ET NAISSANCES PRÉCOCES DANS UN DÉPARTEMENT D’OUTRE-MER

La baisse générale de la fécondité depuis 1965 est plus particulièrement forte au-delà de 30 ans (– 44% pour les taux de 15-19 ans, – 58 % pour les 20-29 ans, – 63 % pour les 30-34 ans, – 73 % pour les 35-39 ans et – 90% pour les 40 ans et plus). Ceci s’explique d’une part par la disparition progressive des familles nombreuses et d’autre part par le maintien d’un jeune âge à la première naissance pour de nombreuses Réunionnaises.

La combinaison longitudinale des taux quinquennaux de fécondité permet d’estimer la descendance finale et l’âge moyen à la maternité dans des générations médianes<sup>(3)</sup>. Dans la génération médiane 1973, la descendance finale devrait être comprise entre 2,53 et 2,35 et l’âge moyen à la maternité entre 27,7 ans et 28,2 ans suivant les trois hypothèses retenues (tableau 1).

Entre les générations 1948 et 1973, la descendance devrait diminuer d’au moins 1 enfant et l’âge moyen à la maternité reculer d’au moins 0,8 an. Ces changements sont sans commune mesure avec la réelle révolution démographique connue entre les générations 1920 et 1950 : perte de 2,5 enfants et recul de l’âge à la maternité de plus de 3 ans.

Le passage d’un régime de très forte fécondité, presque naturelle, à un régime de fécondité contrôlée s’est fait en plusieurs étapes. Entre les générations 1938 à 1948 la fécondité au-delà de 25 ans a brutalement diminué puis entre les générations 1948 et 1958 ce sont les taux à 20-24 ans qui ont baissé. Avant 20 ans la baisse est très peu significative au fil des générations (figure 2).

TABLEAU 1. – FÉCONDITÉ DANS LES GÉNÉRATIONS RÉUNIONNAISES

	Descendance finale			Âge moyen à la maternité		
Génération médiane						
1933	5,63			28,5		
1943	4,53			27,8		
1948	3,53			26,5		
1953	3,10			26,8		
	Haute	Moyenne	Basse	Haute	Moyenne	Basse
Projections (génération médiane)						
1958	2,77	2,77	2,77	27,0	27,0	27,0
1963	2,64	2,64	2,64	27,3	27,4	27,4
1968	2,56	2,55	2,50	27,5	27,3	27,3
1973	2,53	2,44	2,35	28,2	27,7	27,7
Source : Insee, état civil, prolongement des taux. Le prolongement des taux quinquennaux se fait suivant trois hypothèses : – Hypothèse basse : prolongement des tendances observées entre 1986 et 2000; – Hypothèse haute : prolongement des tendances observées entre 1996 et 2000; – Hypothèse moyenne : maintien des taux observés en 2000.						

<sup>(3)</sup> Les taux de fécondité à 15-19 ans mesurés en 1990, à 20-24 ans en 1995 et 25-29 ans en 2000 sont tous relatifs au groupe de générations 1971-1975, correspondant à la génération médiane 1973.

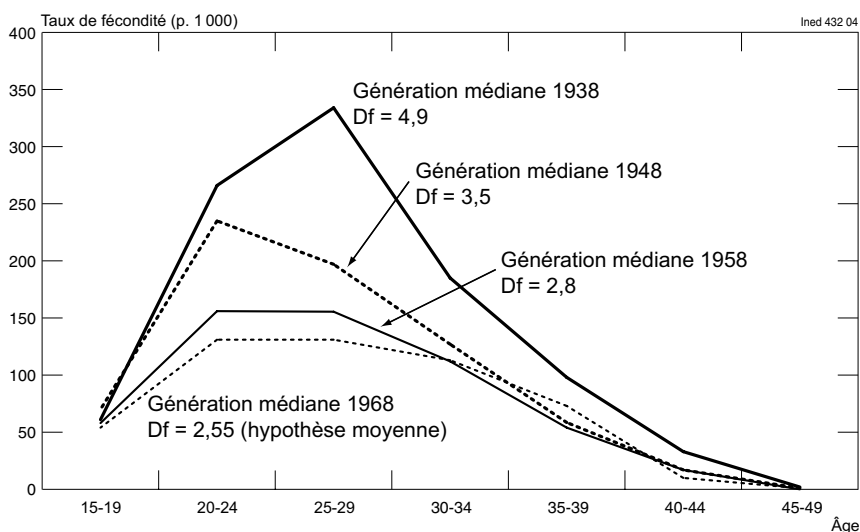


Figure 2. – Évolution des taux de fécondité par âge.  
La Réunion, générations 1938 à 1968

Source : Insee, état civil.

## 2) Maintien du troisième enfant

La proportion de femmes ayant exactement trois enfants devrait être proche de 40 % dans la génération médiane 1969<sup>(4)</sup>. De moins en moins de Réunionnaises ont un quatrième enfant mais la proportion ne devient pas pour autant négligeable, encore près de 20 % de la génération médiane 1969 sont concernées. Au fil des générations, les familles de trois enfants remplacent celles d'au moins quatre enfants tandis que l'infécondité et le modèle de l'enfant unique occupent une place stable sur trente générations (18 %). Les probabilités d'agrandissement  $a_0$ ,  $a_1$  et  $a_2$  devraient être stables à partir des générations 1952-1956, seules diminuent les probabilités d'agrandissement de rang 4 et plus<sup>(5)</sup> (figure 3).

<sup>(4)</sup> Pour obtenir ces estimations, nous avons construit des tables de fécondité par rang de naissance à partir des données de l'enquête Famille Réunion (calculs de quotients) sous l'hypothèse d'une évolution linéaire des quotients de fécondité de rang à chaque âge. Les tables abrégées de fécondité de rang donnent comme indice d'intensité une proportion de personnes sans enfant de rang  $n$  et comme indice de calendrier l'âge moyen à la fécondité de rang  $n$ . Par combinaison de ces indices on obtient ensuite les probabilités d'agrandissement et la proportion de femmes ayant exactement  $n$  enfant(s).

<sup>(5)</sup> La méthode qui consiste à prolonger linéairement la tendance des quotients de fécondité par âge d'un rang donné n'est pas sans risque dans une période de transition démographique au cours de laquelle se combinent baisse de l'intensité et allongement de calendrier. Les deux effets peuvent se compenser : la disparition des enfants de rang élevé concerne des âges avancés, tout comme l'allongement du calendrier. C'est probablement le cas pour la fécondité de rang 3 à partir des générations 1952-1956.

## II. 7. – FÉCONDITÉ ET NAISSANCES PRÉCOCES DANS UN DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER

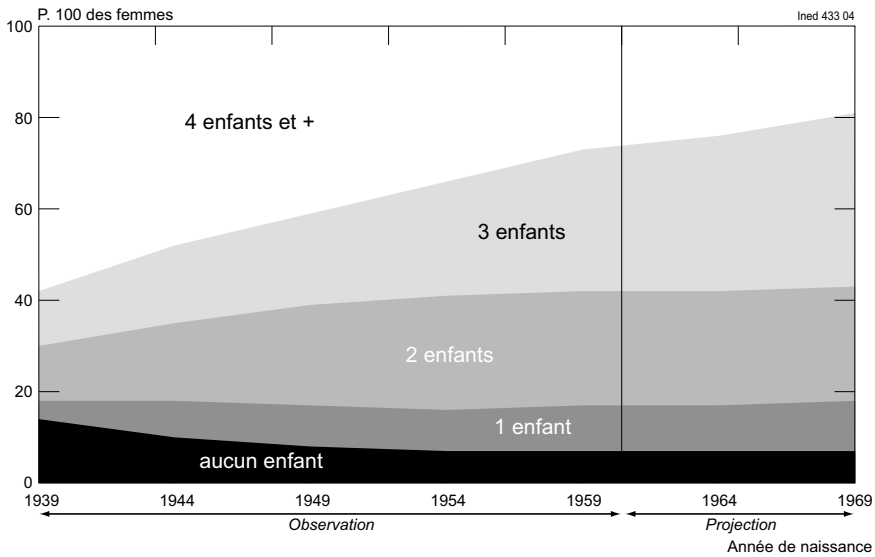


Figure 3. – Répartition des femmes selon le nombre final d'enfants nés vivants.  
La Réunion, générations 1939 à 1969

Source : Insee, enquête Famille Réunion 1997, prolongement des quotients par rang et par âge des dix dernières générations passées.

L'infécondité serait de 7 % dans la génération médiane 1969, valeur certainement maximum compte tenu d'une part de l'importance de la maternité dans la société réunionnaise (Cambefort, 2001) et d'autre part de l'accès possible aux techniques d'aides médicalisées à la procréation.

L'âge moyen à la naissance du premier enfant croît de 0,7 an en trente générations. Il serait alors égal à 23,9 ans dans la génération médiane 1969. En revanche, l'allongement du calendrier des naissances suivantes est plus fort (tableau 2).

L'allongement du calendrier des premières naissances est très lent. Il est pourtant désormais bien amorcé dans les générations nées après 1970. En témoignent d'une part la faiblesse du quotient de fécondité de rang 1 à 15-19 ans mesuré à partir de l'enquête famille dans les générations 1972-1976

TABLEAU 2. – ÂGE MOYEN DES FEMMES AUX NAISSANCES DES RANGS 1 À 4

	Génération médiane				
	1949	1954	1959	1964	1969
Rang 1	23,2	23,1	23,3	23,6	23,9
Rang 2	25,8	26,1	26,8	27,5	28,1
Rang 3	28,0	28,8	30,0	30,7	31,7
Rang 4	29,7	30,7	32,9	33,8	36,6

Source : Insee, enquête Famille Réunion 1997/prolongement des taux par rang et par âge des dix dernières générations observées.

(34 ‰) et d'autre part la valeur de la probabilité d'agrandissement  $a_0$  du moment calculée sur la période 1994-1996 (0,75), valeur très faible comparée à celle supposée des générations (0,93).

La combinaison des probabilités d'agrandissement associées à ce scénario d'évolution de la fécondité par rang estime la descendance finale dans la génération 1969 à 2,57 enfants par femme ce qui est très cohérent avec l'hypothèse haute issue des données d'état civil (2,56).

Après une période de forte baisse, la diminution de la fécondité ralentit à partir des générations 1960. Les changements affectent surtout les naissances de rang 3 et plus. Le maintien d'un âge faible à la première naissance jusque dans les générations 1970 est un autre élément remarquable même si l'augmentation de l'âge à la première naissance semble bien amorcée dans les générations les plus récentes.

### ***3) Peut-on envisager une convergence avec le modèle métropolitain ?***

Les descendes finales mesurées à la Réunion continuent de baisser alors qu'en métropole une stabilité se dessine légèrement sous le seuil assurant le renouvellement des populations. Mais peut-on envisager un jour une convergence entre les deux mesures ? Il faut remonter aux générations 1920 à 1937 pour observer des descendes finales supérieures à 2,5 enfants par femme en métropole mais les profils par âge étaient très différents de ceux attendus dans les générations réunionnaises 1967-1971 (figure 4).

La comparaison des taux de fécondité par âge métropolitains et réunionnais montre que la « non-convergence » des deux modèles est le seul fait du différentiel avant l'âge de 25 ans (Breton, 2000). La somme des taux de fécondité à 35-49 ans dans les générations 1967-1971 devrait être proche (164 naissances pour 100 femmes à la Réunion contre 159 en métropole) mais avant 25 ans la différence est déjà forte (93 naissances pour 100 femmes à la Réunion contre 42 en métropole). Aucune génération métropolitaine de la première moitié du siècle dernier n'a eu des taux de fécondité avant 20 ans égaux à ceux observés à la Réunion dans les générations de la fin des années 1960.

La convergence des deux modèles de fécondité par âge dépendra de l'allongement du calendrier des naissances de rang 1, de l'évolution de l'infécondité et de la diminution de l'intensité de la fécondité de rang 3. L'âge moyen à la première naissance de la génération 1969 est estimé à 23,9 ans à la Réunion, trois ans plus jeune qu'en métropole. Plus de 58 % des femmes de ces générations devraient avoir un troisième enfant contre seulement 30 % des métropolitaines (Prioux, 2002).

Un accès difficile à l'emploi, l'utilisation généralisée des moyens contraceptifs, le recours facilité à l'avortement, le retard de la mise en couple et l'allongement des études sont les raisons classiquement avancées pour expliquer un retard à la première naissance dans les pays occidentaux. Ces éléments sont tous avérés dans l'île pour les générations étudiées mis à part le

## II. 7. – FÉCONDITÉ ET NAISSANCES PRÉCOCES DANS UN DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER

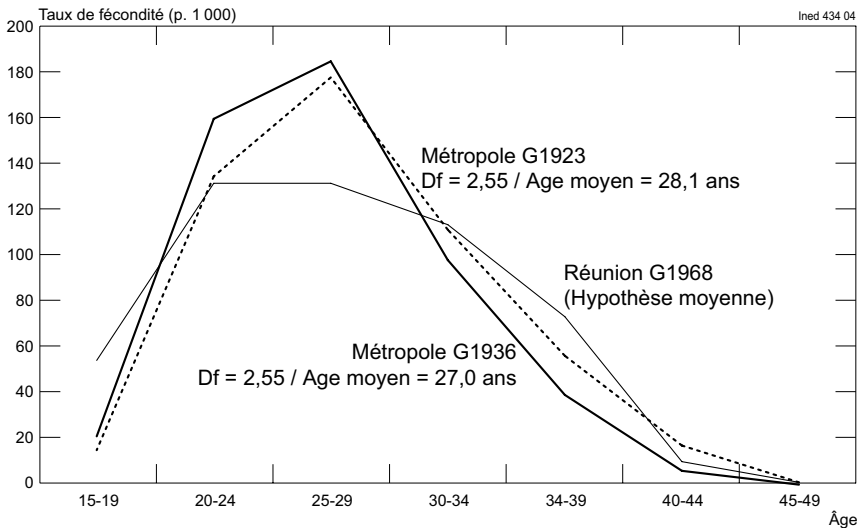


Figure 4. – Comparaison des taux de fécondité de générations aux descendance finale comparable. La Réunion, générations médianes 1968, métropole générations 1923 et 1936  
Source : Insee, état civil.

retard à la mise en union (Breton, 2004) et pourtant l'âge moyen à la première naissance reste très jeune. Pour une proportion importante de jeunes réunionnaises, notamment celles sorties précocement du système scolaire, l'entrée dans la vie d'adulte semble passer par une mise en union et la constitution d'une famille (avec au moins un enfant) avant l'âge de 25 ans. Ces femmes accèdent par ce moyen à un statut social, c'est traditionnellement à elle et elle seule que revient l'éducation des enfants à la Réunion, le père occupant une place presque nulle dans les tâches domestiques et familiales (Cambefort, 1996). Un autre moyen d'acquérir une reconnaissance sociale est l'accès à un emploi, mais face à un marché local très défavorable et saturé, la maternité s'avère un moyen plus facile pour acquérir cette reconnaissance sociale. Une des solutions pour trouver un emploi serait de migrer vers la métropole ou plus simplement à l'intérieur de l'île. De nombreux programmes d'aides à la mobilité sont mis en place par l'État ou les collectivités territoriales mais les liens familiaux très forts et les conditions d'insertion difficiles en métropole limitent leurs portées (Bousquet *et al.*, 2001).

## II. – L'analyse de la fécondité des Réunionnaises selon leur histoire migratoire

Quel est le comportement fécond des femmes originaires de la Réunion vivant en métropole ? Quel est le comportement de celles revenues à la Réunion après une migration en métropole ? Quelles sont les interactions entre la fécondité et la migration ? Nous définissons comme « originaire de la Réunion vivant en métropole » toutes les natives de la Réunion dont au moins un des parents est natif d'un département d'outre-mer<sup>(6)</sup>, conformément à la définition utilisée depuis le recensement de 1982 (Marie, 1993). Dans EHF 1999, 33 670<sup>(7)</sup> femmes âgées de 20 ans et plus se déclarent originaires de la Réunion. Au total ce sont 61 162 adultes, soit près de 14 % de la population réunionnaise de cette classe d'âges vivant dans l'île !

L'analyse des comportements féconds différentiels se fait par comparaison des descendance finales de femmes aux parcours migratoires différents (tableau 3). La mise en évidence des interactions entre fécondité et migration s'appuie pour sa part sur le calcul des taux de fécondité dans des cohortes d'immigration.

Les Réunionnaises présentes en métropole en 1999 sont pour partie des migrantes « définitives » et pour partie des migrantes « temporaires ». Par un effet de sélection, la proportion des migrantes définitives est plus importante dans les cohortes anciennes d'entrée sur le territoire. Or le comportement fécond des immigrantes temporaires est certainement différent des immigrantes définitives<sup>(8)</sup>, il faut donc rester très prudent et ne pas commenter les résultats obtenus par voie rétrospective en terme d'évolution du phénomène au fil du temps.

### 1) *Analyse des descendance finales selon le parcours migratoire*

Les femmes originaires de la Réunion ayant immigré entre 18 et 35 ans ont une descendance intermédiaire, comprise entre celle des métropolitaines et celle des Réunionnaises. La descendance des immigrantes est dans sa très forte majorité réalisée en métropole (plus de 75 %). Cette proportion dépend probablement de l'âge à l'arrivée en métropole mais les résultats par âge à l'arrivée en métropole sont non significatifs compte tenu des faibles effectifs concernés. Il est fort probable que les candidates à l'émigration soient sélectionnées face à la fécondité, elles auraient probablement eu la même

<sup>(6)</sup> Lors du recodage l'origine des parents a été catégorisée comme Dom-Tom sans distinguer chacun des départements. Les migrations à la Réunion d'originaires d'autres Dom sont marginales.

<sup>(7)</sup> Pour la population des natifs de la Réunion la pondération POIDSM4 donne de meilleurs résultats. L'effectif des natives de la Réunion âgées de 20-39 ans est de 21 114 d'après EHF99 contre 22 455 dans le recensement. L'effectif concerné de personnes interrogées est de 479 (318 femmes et 161 hommes).

<sup>(8)</sup> C'est par exemple le cas des étudiantes.



TABLEAU 3. – DESCENDANCES FINALES SUIVANT LE PARCOURS MIGRATOIRE.  
GÉNÉRATIONS 1942 À 1956

	Originaires de la Réunion			Originaires de la métropole vivant en métropole en 1999
	Vivant à la Réunion et ne l'ayant jamais quittée plus de 6 mois	Vivant à la Réunion et l'ayant quittée plus de 6 mois	Vivant en métropole en 1999	
Génération 1942-1946	4,2	3,3	2,4 (81 %)*	2,2
Génération 1947-1951	3,8	2,6	2,9 (75 %)*	2,1
Génération 1952-1956	3,2	2,5	2,3 (76 %)*	2,0

Source : Insee, enquête Famille Réunion, 1997, EHF 99.  
\* Pourcentage de la descendance réalisée en métropole.

descendance sans quitter l'île. La migration n'est pas forcément la cause de la fécondité plus basse, une dépendance par « association » peut également lier les deux phénomènes.

## 2) Analyse de la fécondité dans les cohortes de migration

Les Réunionnaises arrivant en métropole au cours d'une même période forment une cohorte d'immigrantes. Le calcul des taux de fécondité se fait non plus à chaque âge mais à chaque durée écoulée depuis l'entrée sur le territoire. Seules sont retenues les femmes âgées de 15 à 35 ans au moment de la migration afin de limiter l'effet de l'âge à l'arrivée (soit de 65 % à 80 % des femmes des cohortes). Les taux de fécondité sont très faibles avant la migration et la fécondité des immigrantes est consécutive à la migration quelle que soit la cohorte d'immigration (figure 5). Ces résultats sont proches de ceux observés sur les populations étrangères immigrantes en France (Toulemon, Mazuy, *Mesurer la fécondité des immigrants*, chapitre 6 dans cet ouvrage). Les compositions par âge à l'arrivée en métropole varient peu d'une cohorte de migration à l'autre (les âges moyens à l'arrivée sont 22,3 ans, 21,4 ans et 23,6 ans respectivement pour les cohortes médianes 1970, 1980 et 1990).

Malgré des compositions différentes par âges à l'arrivée et par nature de l'immigration (davantage de migrations définitives dans la cohorte 1988-1992), l'augmentation des taux est toujours consécutive à l'arrivée en métropole. L'immigration influence le calendrier de la fécondité ce qui évoque les phénomènes de regroupements familiaux des populations étrangères immigrées. Pour les Réunionnaises, un autre phénomène explique certainement la relation entre fécondité et migration ; certaines femmes arrivent en métropole, sans enfant et en couple, notamment avec un métropolitain. La phase de composition de la famille se réalise ensuite en métropole. Ainsi, parmi les originaires de la Réunion qui ont déclaré au moins une union dans EHF99, la moitié était en couple à leur arrivée en métropole (respectivement 51,4 %, 51,4 %, 51,4 %).

HISTOIRES DE FAMILLES, HISTOIRES FAMILIALES

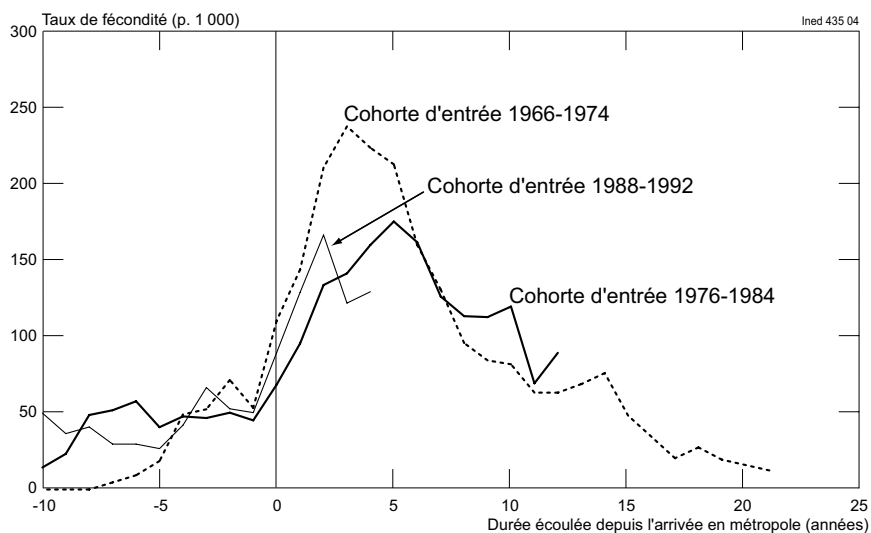


Figure 5.- Taux de fécondité dans les cohortes de migration Réunion-Métropole. Cohortes médianes 1970, 1980 et 1990. Moyennes mobiles

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

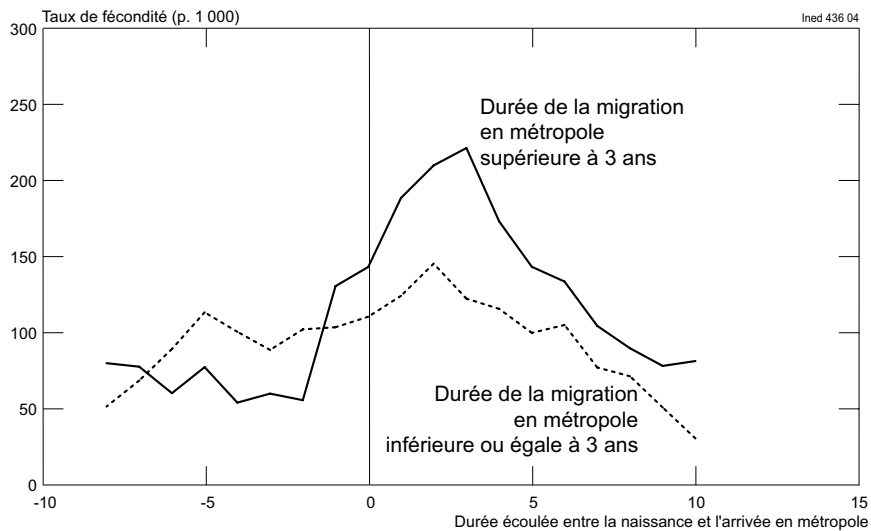


Figure 6.- Taux de fécondité des migrantes réunionnaises de retour à la Réunion. Cohortes des émigrantes en métropole 1976-1983. Moyennes mobiles

Source : Insee, enquête Famille Réunion, 1997.

47,4 % et 47,7 % pour les cohortes 1970, 1980 et 1990) dont une proportion importante avec un métropolitain (40,8 %, 42,1 % et 31 %).

Le comportement fécond des Réunionnaises de retour dans l'île après un séjour en métropole dépend fortement de la durée de leur séjour hors de l'île (figure 6). Les Réunionnaises dont la durée de séjour en métropole est courte ont une fécondité plus faible dès l'année précédant la migration. Celles présentes au moins trois ans ont des taux de fécondité maximum entre les 3 ans et 5 ans après la migration conformément au comportement des immigrantes observées à travers EHF 1999 (figure 5).

### **III. – Fécondité précoce et trajectoires d'entrée dans la vie adulte**

#### ***1) Un phénomène important à la Réunion***

Nous définissons la population des femmes à fécondité précoce comme l'ensemble de celles déclarant au moins une naissance avant l'âge de 20 ans. Le phénomène de fécondité précoce, contrairement à la métropole, est important à la Réunion : la proportion des femmes déclarant une première naissance avant 20 ans est de 17,4 % dans les générations 1967-1971 contre 4,5 % en métropole.

Une définition plus large réunissant les femmes ayant donné naissance à au moins deux enfants avant 25 ans conduit à la même conclusion : la proportion des femmes déclarant au moins deux naissances avant 25 ans est de 28,8 % dans les générations 1967-1971 contre 8,5 % en métropole.

Quelle est la situation de ces jeunes femmes ? Dans quel contexte arrivent les naissances précoces ? Encore important dans les générations les plus récentes, ce phénomène recule toutefois. À mesure de la diminution, une sélection s'opère-t-elle ? Nous comparerons systématiquement les résultats observés auprès de l'ensemble des femmes présentes à la Réunion en 1997, à ceux observés auprès de l'ensemble des femmes des mêmes générations présentes en métropole en 1999 afin de mieux révéler la spécificité réunionnaise.

#### ***2) Un mode d'entrée dans la vie adulte davantage « familial » à la Réunion***

L'arrivée d'un premier enfant est un des événements constitutifs de la trajectoire d'entrée dans la vie adulte au même titre que la décohabitation parentale, la sortie du système scolaire, l'entrée en activité et la première mise en union (Galland, 2000). La proportion des personnes ayant connu un des primo événements à un âge  $t$  est une mesure partielle de l'intensité du phénomène.

Au fil des générations, quel que soit l'événement, la proportion des femmes ayant connu l'événement avant 20 ans diminue tant à la Réunion qu'en métropole. L'allongement des études est le phénomène le plus remarquable alors que la primo fécondité à la Réunion et la décohabitation en métropole sont les phénomènes les plus stables. Si la tendance générale est identique, le niveau des phénomènes diffère : près de deux fois moins de Réunionnaises dans les générations 1972-1976 ont une première expérience professionnelle alors qu'elles sont deux fois plus nombreuses à avoir connu une première union et trois fois plus à être mères d'au moins un enfant (figure 7).

Par quel événement s'ouvrent les trajectoires d'entrée dans la vie d'adulte des femmes à fécondité précoce ? Une proportion croissante n'a connu aucun événement avant 20 ans signe d'un recul au fil des générations de l'entrée dans la vie adulte (tableau 4). Le premier événement de la trajectoire est le plus souvent la sortie du système scolaire (50 % des métropolitaines *ayant débuté leur trajectoire* et 75 % des Réunionnaises pour les générations les plus récentes). Les événements familiaux tels que la mise en union et la naissance d'un premier enfant initient plus fréquemment la trajectoire d'entrée dans la vie adulte des Réunionnaises, la proportion des femmes dont la trajectoire débute par une naissance est même en légère augmentation (5,5 % des générations 1972-1976 contre 3,2 % des générations 1962-1966).

Les contrastes entre la Réunion et la métropole persistent au-delà de 20 ans. À 25 ans les Réunionnaises des générations 1967-1971 vivent plus souvent en dehors du foyer parental (74,7 % contre 81,8 % en métropole), elles ont eu moins souvent une première expérience professionnelle (58,9 % contre 86,0 %) mais sont plus nombreuses à connaître au moins une union (69,0 % contre 60,3 %) et deux fois plus nombreuses à avoir au moins un enfant (58,9 % contre 28,3 %). En revanche, en métropole tout comme à la Réunion, les femmes ont presque toutes connu au moins un des cinq événements. La

TABLEAU 4. – RÉPARTITION DES FEMMES SELON L'ÉVÉNEMENT INITIAL DE LEUR TRAJECTOIRE, AVANT 20 ANS<sup>(a)</sup>(%)

	Réunion		Métropole	
	Génération 1962-1966	Génération 1972-1976	Génération 1962-1966	Génération 1972-1976
Aucun événement	10,4	37,0	25,6	45,5
Fin de scolarité	77,9	48,1	57,4	27,2
Décohabitation	12,7	13,5	22,2	22,3
Première activité	9,1	7,1	31,5	21,1
Première union	9,6	11,7	6,1	5,6
Naissance de rang 1	3,2	5,5	1,0	0,7

(a) Seuls le mois de la naissance et de l'union sont renseignés. Pour les autres événements la femme déclare l'âge à l'arrivée de l'événement (sortie du système scolaire, décohabitation) ou l'année (première activité). Par conséquent deux événements ayant lieu la même année peuvent initier la trajectoire d'entrée dans la vie adulte sans qu'il soit possible d'établir une chronologie. C'est pour cette raison que la somme des colonnes du tableau 4 dépasse l'unité.

Source : Insee, enquête Famille Réunion, 1997, EHF 99.

II. 7. – FÉCONDITÉ ET NAISSANCES PRÉCOCES DANS UN DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER

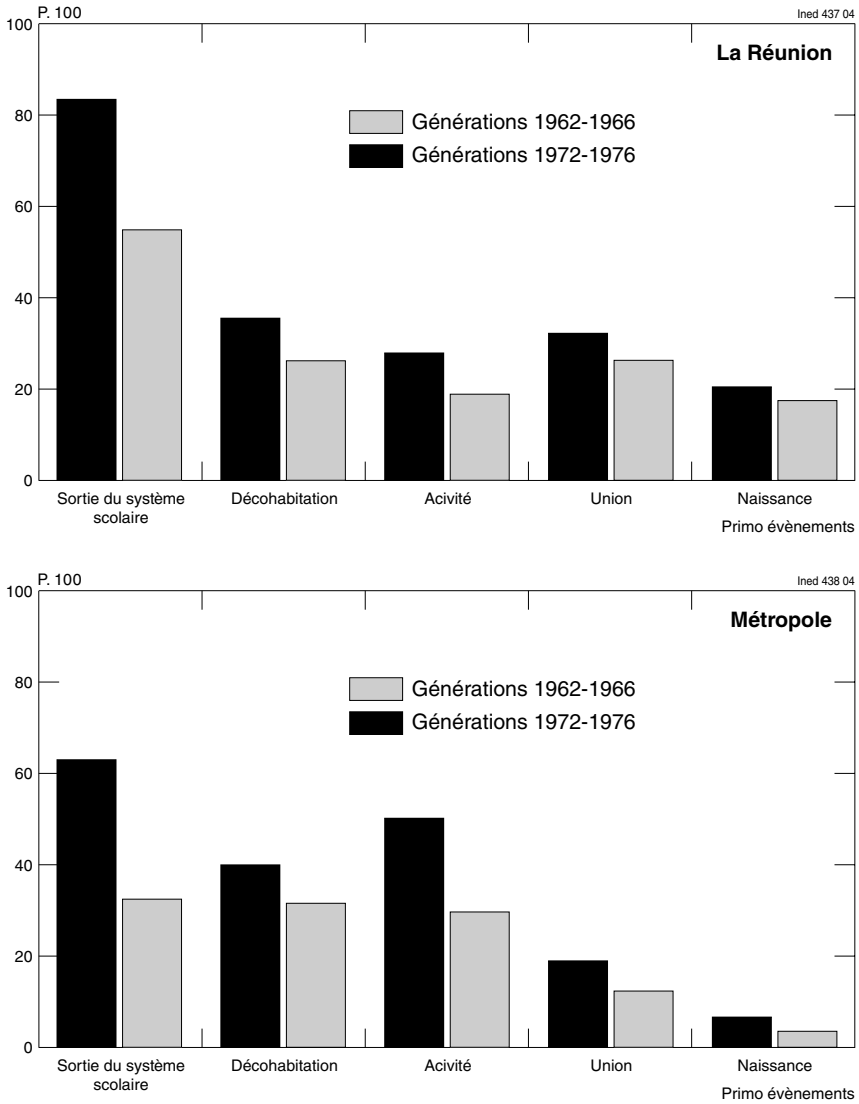


Figure 7. – Proportion des femmes ayant connu le primo événement avant 20 ans. Réunion et métropole, Générations 1962-1976

Source : Insee, enquête Famille Réunion 1997, EHF 99.

sortie du système scolaire est toujours l'événement le plus fréquent mais de manière plus nuancée en métropole : la décohabitation et la première activité y précèdent souvent la sortie du système scolaire. C'est l'illustration du développement du mode de vie étudiant en métropole, propice à une autonomisation au cours des études (logement indépendant, mise en union et « petit boulot »).

À la Réunion, la proportion des générations entrant à l'université est nettement plus faible et l'activité salariée en cours d'études, qu'elle soit régulière ou occasionnelle, est encore très peu développée.

### 3) Les jeunes mères vivent rarement seules

La combinaison des événements mise en union et décohabitation décrit partiellement l'environnement familial de ces jeunes mères (tableau 5). Une majorité a connu une mise en union et ne vit plus avec ses parents (65,6 % des générations 1972-1976 à la Réunion contre 60,6 % en métropole)<sup>(9)</sup>.

Au-delà de son importance, le phénomène des naissances précoces à la Réunion se caractérise par la faible proportion des jeunes femmes déclarant vivre seules avec leur(s) enfant(s) sans avoir connu d'union. Dans les générations 1972-1976, une femme sur quatre vit encore chez ses parents.

Le tableau 5 présente des combinaisons d'événements non ordonnés. L'union connue avant 20 ans peut ou non perdurer à 20 ans et la naissance n'est pas forcément attachée à l'union déclarée. Le croisement des dates d'union et de naissance des enfants montre que plus des trois-quarts des naissances des mères âgées de moins de 20 ans coïncident en réalité avec une période d'union déclarée. Chez les mères d'au moins deux enfants avant 25 ans, ce sont 85 % des naissances qui ont lieu dans une union. Ces proportions sont stables au fil des générations.

TABLEAU 5. – RÉPARTITION DES FEMMES À FÉCONDITÉ PRÉCOCE SUIVANT LES ÉVÉNEMENTS CONNUS AVANT 20 ANS (%)

	Réunion		Métropole	
	Génération 1962-1966	Génération 1972-1976	Génération 1962-1966	Génération 1972-1976
Situation de la mère				
Ne vivant plus avec ses parents et au moins une période d'union déclarée	69,5	65,6	69,0	60,6
Vivant chez les parents et aucune période d'union déclarée	12,1	14,6	10,0	15,2
Ne vivant plus avec ses parents sans période d'union déclarée	8,5	7,8	18,5	19,8
Vivant chez les parents et au moins une période d'union déclarée	9,9	12,0	2,5	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Encore scolarisées	6,0	9,0	6,0	11,8
Part dans les générations concernées (%)	20,4	17,4	6,6	3,5
<i>Source</i> : Insee, enquête Famille Réunion 1997, EHF 1999.				

<sup>(9)</sup> Parmi les autres femmes (à fécondité non précoce), ce cas de figure est beaucoup plus rare, elles sont 10,1 % dans les générations 1972-1976 à la Réunion et 9,1 % en métropole.

**4) Des naissances majoritairement désirées**

Dans l’enquête réunionnaise, les femmes déclaraient le caractère désiré ou non des naissances. Le mode rétrospectif de la collecte entraîne certainement un biais de déclaration qui diminue d’une part quand la date de naissance de l’enfant est proche de la date de l’enquête et d’autre part selon l’histoire de l’union associée à la naissance. Seul un quart des mères avant 20 ans déclare ne pas avoir voulu cette naissance ou tout du moins pas à cette date (générations 1972-1976). La moitié déclare avoir voulu cette première naissance et le quart restant déclare ne pas avoir pensé à cette naissance sans toutefois la déclarer non voulue (tableau 6).

Quelle interprétation faire des déclarations de naissances « non réfléchies » ? S’agit-il uniquement d’échecs de la contraception ou plutôt d’actes manqués ? La seconde hypothèse est très difficile à mesurer, voire impossible à partir de l’enquête Famille. Les témoignages des assistantes sociales et autres personnels médicaux travaillant dans les établissements scolaires évoquent toutefois un désir de maternité souvent avancé par les jeunes étudiantes enceintes<sup>(10)</sup>. À la Réunion le recours à l’avortement<sup>(11)</sup> est assez aisé mais nombreuses sont celles qui décident finalement d’aller au terme de leur grossesse.

Finalement, l’environnement familial des femmes à fécondité précoce, la proportion des naissances désirées et la part des naissances ayant lieu dans une union montrent que le phénomène de fécondité précoce correspond le plus souvent à un mode d’entrée dans la vie adulte certes précoce mais « classique », de type familial. L’activité professionnelle occupe une place beaucoup moins importante à la Réunion qu’en métropole. Les modes de

TABLEAU 6. – RÉPARTITION DES NAISSANCES DE RANG 1 DES FEMMES À FÉCONDITÉ PRÉCOCE (%)

	Caractère de la naissance de rang 1		
	Voulue	Pas voulue ou plus tard seulement	La mère n’y pensait pas
Mères d’au moins 1 enfant avant 20 ans			
Génération 1962-1966	57,2	8,8	34,0
Génération 1972-1976	51,3	25,4	23,3
Mères d’au moins 2 enfants avant 25 ans			
Génération 1962-1966	70,4	11,3	18,3
Génération 1972-1976	73,7	10,0	16,3
<i>Source</i> : Insee, enquête Famille Réunion 1997.			

<sup>(10)</sup> Propos tenus par les assistantes sociales lors d’un séminaire sur la fécondité en 2001 à St-Denis de la Réunion.

<sup>(11)</sup> Aucune question n’a été posée dans l’enquête famille sur l’avortement mais les statistiques issues de l’enregistrement continu du phénomène estiment à 30 % les conceptions qui se terminent par une interruption volontaire de grossesse, ce qui est légèrement plus faible qu’en métropole (Catteau, 2001).

revenus de jeunes mères reflètent une forte précarité : elles sont 39 % des générations 1972-1976 à déclarer toucher ou avoir touché le Revenu minimum d'insertion (RMI).

#### **IV. – L'analyse de la fécondité dans les cohortes de sortie du système scolaire**

La sortie du système scolaire est l'événement initial le plus fréquent de la trajectoire d'entrée dans la vie adulte, tant à la Réunion qu'en métropole (figure 7 et tableau 3). Classons maintenant les naissances non plus en fonction de l'âge de la mère (étude dans les générations) mais de la durée écoulée depuis la fin des études (étude dans des cohortes de sortie du système scolaire). L'âge à la sortie et la cause de la sortie déclarée définissent deux sous-populations au sein desquelles nous analyserons l'arrivée des naissances.

##### ***1) Des sorties de plus en plus tardives et de moins en moins comme aides familiaux***

La structure par âges et par cause à la sortie s'est profondément modifiée de 1980 à 1990 (figure 8). La proportion des sortantes de moins de 17 ans diminue de moitié (de 49,7 % à 25,5 %). Sur la même période la proportion des sortantes de plus de 18 ans a plus que doublé (de 17,4 % à 36,1 %). Malgré une généralisation de la scolarisation et un allongement de la durée des études au fil des générations (Breton, 2000) la Réunion conserve un retard important avec la métropole. L'âge médian à la sortie est proche de 20 ans dans les générations 1972-1976 alors qu'au même âge les trois-quarts des filles sont encore scolarisées en métropole.

L'analyse de l'évolution de la cause de sortie doit être nuancée compte tenu d'un effet de mémoire important. Les femmes se souviennent-elles précisément de la cause de leur sortie qui a eu lieu près de 20 ans avant la date de l'enquête ? Toutefois on peut affirmer que la cause « aide familiale » à quasiment disparu, à l'inverse des causes « être enceinte » et « suffisamment scolarisée » qui progressent sensiblement. L'« échec scolaire » occupe une proportion toujours importante, tout comme le « besoin d'argent » (figure 8).

##### ***2) Une fécondité toujours plus précoce à la sortie du système scolaire***

À la Réunion, le nombre moyen de naissances après 1 an et 4 ans écoulés depuis la sortie du système scolaire croît au fil des cohortes (figure 9). Le retard de l'âge à la déscolarisation explique en partie cette tendance, les jeunes femmes sortant en moyenne plus âgées du système scolaire sont aussi plus proches des âges relatifs à la constitution des familles. Mais cette accélération est vérifiée quel que soit l'âge à la fin des études (tableau 7). En



II. 7. – FÉCONDITÉ ET NAISSANCES PRÉCOCES DANS UN DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER

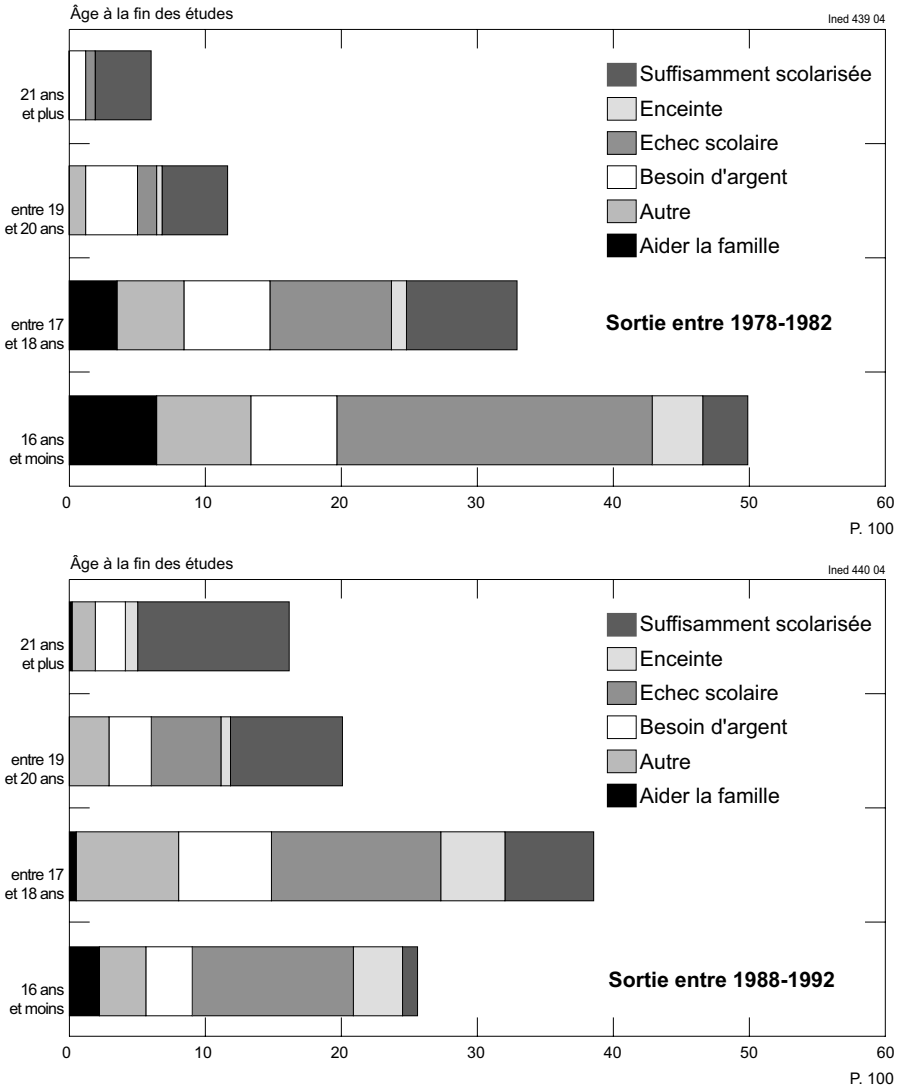


Figure 8. – Cause principale de sortie du système scolaire selon l'âge et l'année de fin d'étude

Source : Insee, enquête Famille Réunion 1997.

métropole les descendance atteintes des femmes sorties les plus âgées sont stables (0,22 à 1 an et 0,69 à 4 ans) et un effet de sélection explique certainement la tendance observée chez les femmes les plus jeunes : celles qui mettent un terme tôt à leurs études sont de plus en plus rares mais ce sont également celles qui ont la fécondité la plus forte.

HISTOIRES DE FAMILLES, HISTOIRES FAMILIALES

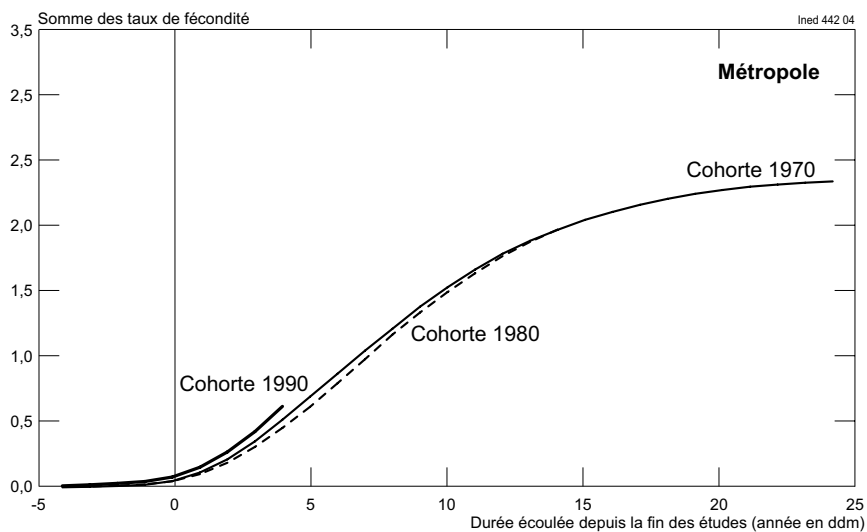
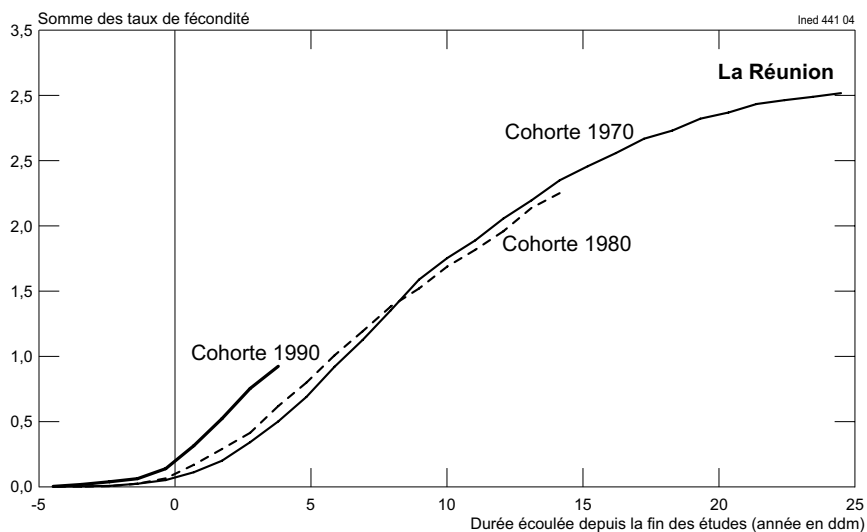


Figure 9.- Descendance atteinte dans les cohortes de sortie du système scolaire. La Réunion et métropole, cohortes de sortie du système scolaire 1980 et 1990

Source : Insee, enquête Famille Réunion 1997, EHF 1999.

II. 7. – FÉCONDITÉ ET NAISSANCES PRÉCOCES DANS UN DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER

TABLEAU 7. – DESCENDANCES AUX DURÉES 1 AN ET 4 ANS SUIVANT L'ÂGE À LA SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE. RÉUNION, MÉTROPOLÉ, COHORTE MÉDIANE DE SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE 1980 ET 1990

	Réunion				Métropole			
	À la durée 1 an		À la durée 4 ans		À la durée 1 an		À la durée 4 ans	
	Cohortes				Cohortes			
	1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990
Âge à la sortie								
16 ans et moins	0,16	0,28	0,67	0,97	0,12	0,18	0,36	0,52
17-18 ans	0,17	0,32	0,60	0,90	0,07	0,13	0,41	0,61
19-20 ans	0,17	0,26	0,49	0,91	0,12	0,12	0,40	0,55
21 ans et plus	0,25	0,46	0,61	0,97	0,22	0,22	0,69	0,69

Source : Insee, enquête Famille Réunion 1997, EHF 1999.

**3) Analyse de fécondité dans les sous-cohortes de sortie du système scolaire 1990**

Les femmes déclarant avoir quitté l'école pour cause de grossesse se distinguent très nettement des autres. Leur descendance atteinte est plus élevée à la durée 1 an, conformément à leur déclaration mais aussi et surtout au-delà de la première année. Elle atteint 1,8 enfant par femme à la durée 4 ans (figure 10a).

Ces femmes « hyper fécondes », quittant l'école à cause d'une grossesse représentent 9,9 % de la cohorte 1988-1992<sup>(12)</sup>. Il s'agit de très jeunes femmes au comportement fécond tout à fait particulier. Pour les autres causes évoquées la descendance atteinte à la durée 4 ans varie peu, elle est proche de 0,8 enfant par femme. La cause à la sortie, autre que la grossesse n'est pas à l'origine d'une fécondité différentielle dans les années qui suivent la sortie du système scolaire.

Une fois exclues de l'analyse ces femmes « hyper fécondes », l'effet de l'âge à la fin des études devient nul (figure 10b). Que la jeune femme sorte avant 16 ans ou après 21 ans, la descendance atteinte à la durée 4 ans est constamment proche de 0,9. Ce n'est donc ni l'âge à la sortie du système scolaire ni la cause déclarée, quand elle est autre qu'une grossesse, qui influence le niveau de la fécondité mais bien la date de la fin des études. Ainsi un allongement des études entraîne un allongement du calendrier de la fécondité, à condition que la proportion de jeunes femmes enceintes en cours de scolarité soit constante.

<sup>(12)</sup> La proportion est de 10,3 % en tenant compte des raisons secondaires déclarées.

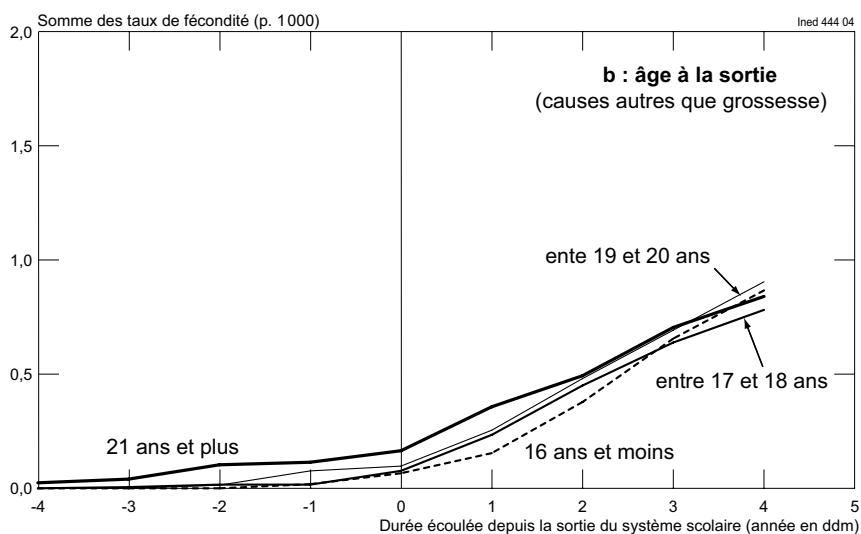
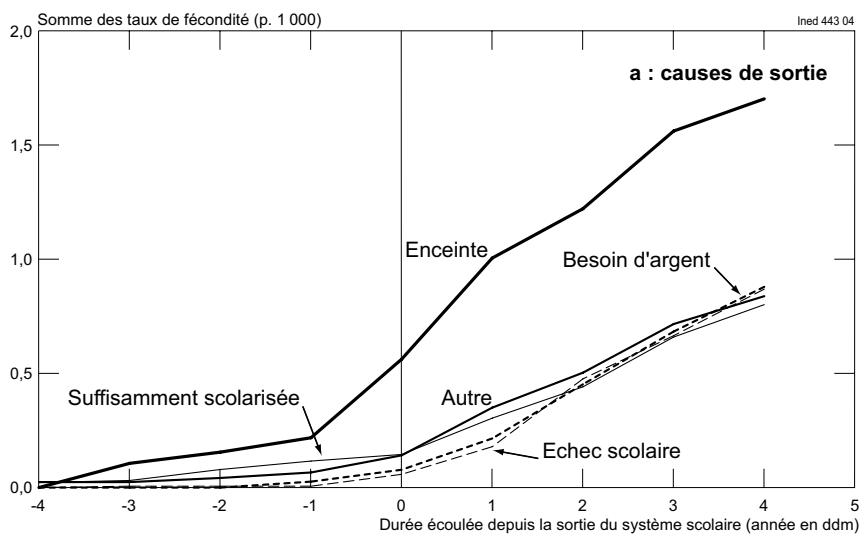


Figure 10.- Descendance atteinte à l'issue de la fin des études selon la cause de fin d'étude et l'âge de fin d'étude. La Réunion, cohorte 1990

Source : Insee, enquête famille Réunion, 1997.

## Conclusion

L'évolution du modèle de fécondité réunionnais est un révélateur saisissant de l'évolution de la société réunionnaise. L'île suit désormais un modèle socio-économique de type occidental, basé sur la consommation. Le développement des moyens de communication et les nombreux échanges de population avec la France métropolitaine alimentent un fort sentiment de convergence entre le mode de vie réunionnais et métropolitain, mode de vie incompatible avec un modèle de fécondité basé sur des familles nombreuses.

La deuxième tendance importante est l'accroissement des inégalités dans l'île. Désormais, une partie de la population « survit » grâce à des revenus de subsistance. C'est dans cette frange de la population que l'on observe la majorité des naissances précoces. La raison principale et profonde de ces naissances précoces est certainement davantage une volonté d'acquérir un statut social qu'un moyen de s'ouvrir des droits en prestations familiales (argument souvent et trop facilement avancé). Malgré la politique volontaire de formation des jeunes réunionnais, le phénomène de fécondité précoce ne diminuera que si ces politiques parviennent à donner un espoir d'insertion, notamment professionnel, aux adolescentes issues des milieux les plus défavorisés. D'autre part, une des ambitions de ces politiques est de former des personnes pour qu'elles travaillent en dehors de l'île ; mais que choisiront les futures diplômées entre un « exode professionnel » et un « projet de vie familial » dans l'île ?

Le modèle de fécondité réunionnais continue sa mutation. Une nouvelle enquête, si elle a lieu, devra comprendre et décrire la population et les comportements qui permettent au taux de fécondité avant 20 ans de se maintenir à un niveau quatre fois plus élevé qu'en métropole.

## Références

- BEAUMEL C., DOISNEAU L., VATAN M., 2002, « La situation démographique en 2000. Mouvement de la population », *Insee résultats*, n° 10.
- BOUSQUET O., CHEVALIER F., MARIE C.-V., MEKAOUI J., TEMPORAL F., 2001, « Migrants de retour », *Économie de la Réunion*, n° 109.
- BRETON D., 2000, « Les Réunionnaises ont encore leur premier enfant très tôt », *Économie de la Réunion*, n° 108.
- BRETON D., 2004, « Mise en couple et naissances dans les unions à la Réunion. Une approche longitudinale », *Espace populations, sociétés*, n° 2.
- CAMBEFORT J. P., 1996, « Les femmes dans la société multiculturelle réunionnaise : approche comparative avec la société sud-africaine », *Revue Alizés*, n° 14.

- CAMBEFORT J. P., 2001, *Enfance et famille à la Réunion : une approche psychologique*, Paris, l'Harmattan.
- CATTEAU C., 2001, « État de santé, offre de soin à la Réunion », *Document de travail, série statistiques*, n° 20, Paris, Dress.
- FESTY P., 1983, *Croissance et révolution démographique à la Réunion*, Paris, Ined (coll. *Travaux et documents*), Cahier n° 100, 116 p.
- GALLAND O., 2000, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Économie et société*, n° 337-338.
- LE VAN C., 1998, *Les grossesses d'adolescentes. Les normes sociales, réalités vécues*, Paris, l'Harmattan.
- MARIE C.-V., 1993, « Les populations des Dom-Tom, nées et originaires résidant en France métropolitaine », *Insee résultats*, n° 232.
- PRIOX F., 2002, « L'évolution démographique récente en France », *Population*, 57(4-5), p. 691-732.
- STIEGLER N., 2000, « Contraception : situation satisfaisante, sauf pour les jeunes filles », *Économie de la Réunion*, n° 103.

## Annexe I

### L'enquête Famille Réunion 1997

Les contraintes territoriales locales et la rapidité des changements de comportements dans l'île ont conduit les autorités départementales à réaliser, dès 1997, un micro recensement couplé d'une enquête Famille. Cette expérience est unique dans les départements d'outre-mer.

Cette enquête a été conçue et réalisée par l'Insee Réunion en collaboration avec l'Ined. Ce sont 4500 femmes âgées de 15 à 64 ans (1/50) qui ont été interrogées entre novembre et décembre 1997. L'enquête Famille est un des volets de l'enquête Demo97, enquête la plus conséquente jamais réalisée à la Réunion portant sur 20000 ménages. L'enquête Demo97 suit un plan de sondage stratifié à deux degrés (1<sup>er</sup> degré, l'îlot; 2<sup>e</sup> degré, le logement/critères de stratification : zones éparses, zones urbaines, grands immeubles, petits immeubles). Administré par un réseau d'enquêteurs, le questionnaire de l'enquête Famille Réunion est sensiblement plus détaillé que le questionnaire métropolitain. Il répond aux standards internationaux fixés par le programme mondial des enquêtes DHS (*Demographic and Health Surveys*), tout en étant cohérent avec les enquêtes Ined-Insee sur les situations familiales de 1986 et 1994.

## **Annexe II**

### **Cohérence entre les données d'état civil et celles de l'enquête Famille**

Dans l'étude de la fécondité, l'exploitation de l'état civil donne le nombre moyen de naissances qu'auraient eu les femmes d'une génération en l'absence de migration et de mortalité. C'est une mesure brute obtenue par observation continue. Une enquête rétrospective donne le nombre moyen de naissances par femme qui ont échappé à la mortalité et aux migrations jusqu'au moment de l'enquête. Par enquête rétrospective, pour que la mesure soit sans biais, aucune corrélation ne doit exister entre la fécondité et la migration et/ou la mortalité jusqu'au moment de l'enquête. Dans le cas contraire, la population interrogée est sélectionnée. L'indice obtenu est une mesure biaisée qui ne reflète pas ce qu'aurait été la fécondité en l'absence de migrations et de mortalité. En cas de forte corrélation une intensité faible des phénomènes perturbateurs (mortalité et migration) limite le biais de la mesure. À cette contrainte s'ajoute celle des défauts de mémoire.

